

tionnaires retrouveront $\frac{1}{2}$ de leur perte dans la plus value qui sera donnée à leurs actions par la réduction nominale du capital.

"Il ne faut pas oublier, en effet, que cette réduction de capital n'affecte nullement la valeur réelle de l'actif, tandis que la réserve inspirera au public une plus grande confiance et donnera par là à vos actions une bien plus grande valeur.

"S'il nous fait peine de voir que certains actionnaires sont exposés par cette proposition à faire quelques pertes, d'un autre côté, il nous fait plaisir de vous dire qu'ils peuvent l'éviter en souscrivant de nouvelles actions.

"Avant de mettre cette proposition devant vous, nous l'avons soumise aux gérants des principales banques de cette ville, qui tous par lettre ou verbalement nous ont hautement approuvés et déclaré que c'était le meilleur moyen de reconquérir la confiance publique.

"Il ne me reste donc plus, messieurs, qu'à vous soumettre la motion suivante qui vient de m'être passée.

"Le Président soumet alors des règlements.

"10. Pour réduire de moitié le capital payé et au moyen de cette réduction faire une nouvelle réserve.

"20. Pour émettre des nouvelles actions au montant de \$750,000. 0.

"30. Pour décréter qu'aucun de ses directeurs ne pourra emprunter de la banque.

"40. Pour assurer la protection parfaite des dépôts et mettre la banque à l'abri de toute surprise, les dépôts d'épargnes de moins de \$1,000.00 ne devant être prêtés qu'à demande et que sur garantie d'actions ou debentures.

A l'appui de ces deux derniers règlements, le président fait remarquer qu'il était prudent de faire disparaître le danger qui existe dans les prêts faits aux Directeurs, qu'il est difficile de contrôler en certaines circonstances. Le passé de la Banque Jacques Cartier a montré assez clairement la nécessité de ce règlement pour qu'il soit inutile d'en dire d'avantage à ce sujet.

"La création du département spécial d'épargnes a pour objet de prévenir tout danger de course en maintenant une partie considérable de l'actif de la Banque en valeur réalisable à demande : et pour donner au public toute garantie possible de l'exécution de ce règlement, il sera formé un bureau composé de douze personnes parfaitement désintéressées et commandant la confiance du public, qui chaque mois feront une inspection du Département d'Epargnes et se rendront compte de l'emploi des dépôts exigés par ce règlement.

"Vous serez appelés sous peu à vous prononcer sur certaines mesures ayant pour but de changer la formation du Bureau de Direction, car vous n'ignorez pas que la charte des banques permet de porter jusqu'à dix le nombre des directeurs."

Les règlements proposés ci-dessus ont été approuvés par l'unanimité des actionnaires.

Les actionnaires présents représentaient 13,755 actions sur un total de 20,000.

L'Etat financier de la Banque, présenté par le Président se lit comme suit :

Bilan général de la Banque Jacques-Cartier au 23 février 1900.

PASSIF

Billets en circulation	151,378 00
Balance due au Gouvernement Fédéral	20,097 54
Balance due aux Gouvernements Provinciaux	143,910 34
Dépôts payables à demande	161,195 24
Dépôts payables à terme	986,422 31
Emprunts faits à d'autres banques au Canada, et garantis	489,673 99
Balance dues aux agences de la Banque ou agences en pays étrangers	79,019 27
Passif non inclus sous les chapitres précédents	49,485 47
	\$2,081,182 16

ACTIF

Espèces	1,386 95
Billets de la Puissance	11,061 00
Dépôt au Gouvernement Fédéral pour garantir la circulation	24,000 00
Billets et chèques sur d'autres Banques	7,741 96
Dépôts payables à demande ou après avis ou à date fixe faits dans d'autres banques au Canada	25,297 79
Balances dues par d'autres Banques au Canada en échanges journaliers	1,651 75
Balances dues par des agences de la Banque ou par d'autres Banques ou leurs agences à l'étranger	3,097 39
Balances dues par les agences dans le Royaume-Uni	891 54
Obligations ou effets du Gouvernement Fédéral	121,666 67
Prêts à Corporations et effets publics anglais, provinciaux ou étrangers ou coloniaux (autres que la Puissance)	503,726 47
Prêts à demande sur bons et stocks	256,785 30
Prêts courants	820 859 35
Créances en souffrance	58,343 17
Immeubles autres que les édifices de la Banque	23,471 74
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	91 138 05
Edifice de la Banque	127,000 00
Autres dettes actives non comprises dans les chapitres précédents	512,214 92

\$2,590,334 05